



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

catastrophes naturelles

Question au Gouvernement n° 3163

Texte de la question

INTEMPÉRIES DANS LES ALPES-MARITIMES

M. le président. La parole est à M. Jean Leonetti.

M. Jean Leonetti. Ma question s'adresse à vous, monsieur le Premier ministre, et j'y associe l'ensemble des maires des Alpes-Maritimes et Éric Ciotti, président du conseil départemental.

Notre département, vous l'avez dit, a été gravement touché par des intempéries d'une violence sans précédent dans la nuit de samedi à dimanche. En moins d'une heure, alors que nous étions seulement en alerte orange, des pluies torrentielles se sont abattues sur notre département, plus particulièrement sur les villes de Cannes, de Mandelieu, d'Antibes, de Biot, de Vallauris et de Villeneuve-Loubet.

Il s'agit tout d'abord – nous venons d'observer une minute de silence – d'un drame humain, avec à ce jour vingt et une victimes, et nos pensées premières vont aux familles endeuillées. Les dégâts matériels subis par les villes, les particuliers et les entreprises sont considérables.

Je tiens à saluer la qualité des interventions sur le terrain des sapeurs-pompiers, des forces de l'ordre, de l'État, des collectivités territoriales, des villes et du département, qui ont porté rapidement secours à la population. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Je remercie également tous ceux qui ont participé depuis, et vous êtes nombreux, sur tous les bancs, à ce formidable élan de solidarité.

Dimanche, le Président de la République est venu sur place témoigner de la solidarité nationale.

Cet événement climatique, de l'avis de tous les spécialistes, est à la fois exceptionnel et imprévisible dans sa violence et sa rapidité. Les communes concernées ont fait ces dernières années de très gros travaux pour lutter contre les inondations dans un territoire exposé. Ces phénomènes se reproduisent pourtant et s'amplifient. Plutôt que de rechercher un bouc émissaire,...

M. le président. Merci, monsieur le député. (*Vives protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. C'est scandaleux !

M. Patrick Ollier. Inacceptable !

M. Bernard Accoyer. Rendez-lui le micro !

M. le président. Terminez rapidement, monsieur Leonetti.

M. Jean Leonetti. ...nous devons améliorer nos systèmes de prévention et réfléchir au dérèglement climatique.

Je vous demande donc, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'intérieur, quelles mesures l'État et le Gouvernement vont mettre en place pour remédier à ces problèmes et éviter de telles catastrophes.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et sur divers bancs.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, *ministre de l'intérieur.* Monsieur le député, vous étiez présent dimanche avec le Président de la République et de nombreux élus – Éric Ciotti, Christian Estrosi, l'ensemble des maires concernés – lorsque nous nous sommes rendus sur place pour témoigner de la solidarité de la nation et mobiliser l'ensemble des services de l'État, qui sont intervenus pour que les secours soient apportés dans les meilleurs délais.

Nous avons décidé très rapidement de déléguer l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre des secours. C'est ainsi que 563 sapeurs-pompiers accompagnés des marins pompiers de Marseille et des militaires de la FORMISC, 300 policiers et gendarmes sont intervenus aux côtés des pompiers des SDIS, dont vous avez eu raison de signaler qu'ils avaient fait un travail remarquable.

Il y a eu près de 1 200 interventions, plus d'une centaine d'opérations d'hélicoptère ; trois hélicoptères de la sécurité civile et de la gendarmerie ont été mobilisés et, comme vous, j'ai constaté la solidarité de toutes les collectivités locales, la solidarité nationale, mais aussi l'efficacité des services publics dans leurs interventions.

Je veux, en réponse à votre question, donner des éléments extrêmement précis. L'arrêté de catastrophe naturelle sera présenté en conseil des ministres demain, publié jeudi. Il permettra l'indemnisation des victimes par les compagnies d'assurance dans les meilleurs délais. Je rencontrerai, après les questions d'actualité, la Fédération française des sociétés d'assurances – FFSA – ainsi que l'ensemble des administrations concernées afin qu'il puisse être procédé le plus rapidement possible à l'indemnisation. J'ai demandé à la FFSA de raccourcir au maximum les délais. Par ailleurs, nous avons décidé de mobiliser le fonds calamités nationales pour que les collectivités locales soient mobilisées le plus rapidement possible dans le cadre de la rénovation des ouvrages d'art.

Pour les dispositifs de prévention, nous ferons des propositions dans quelques jours au regard du retour d'expérience du drame qui s'est produit dans les Alpes-Maritimes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Leonetti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3163

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 octobre 2015](#)